

GOND-PONTOUVRE

au présent

Revue municipale n°53 - Février 2019

les Musicales

2019

26^{ème} édition



URBANISME
page 2

SOCIAL
page 3-5

MUSICALES
page 8-9

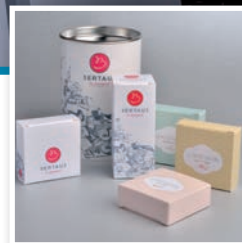
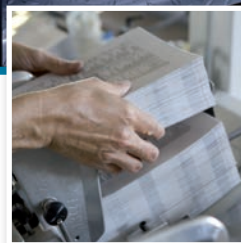
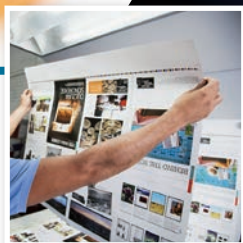




IMPRIMERIE
VALANTIN

EDITION & PACKAGING

Depuis 1922, l'imprimerie Valantin, implantée à l'Isle d'Espagnac en Charente, vous accompagne dans le développement de vos supports de communication.



CRÉATION
& MISE EN PAGE



OFFSET
& NUMÉRIQUE



FAÇONNAGE
& FINITION



CRÉATION
& PACKAGING

114, RUE DE LA QUINTINIE • ZE N° 3 - LES PLANTIERES
16340 L'ISLE D'ESPAGNAC • **05 45 95 11 25**

URBANISME

Le PLUI..... 2

ENVIRONNEMENT

Propreté urbaine..... 3

SOCIAL

Bancs et poubelles sur la commune..... 3

La crèche Amstramgram..... 4

La bibliothèque de quartier..... 4

Le mouvement Vivre Libre..... 5

L'offre de soins à Gond-Pontouvre..... 5

SCOLAIRE

Une fermeture de classe sans conséquence..... 6

ASSOCIATIONS

Le comité de jumelage..... 6

Foulpougne Festival..... 7

TTGP..... 7

Trad en 16..... 7

CULTURE

Les Musicales..... 8

Partenariat avec Mars en Braconne..... 9

Folklore..... 9

BRÈVES

..... 10

AGENDA

..... 11

INFOS PRATIQUES

..... 11

PERSONNEL COMMUNAL

..... 12

PAROLE À L'OPPOSITION

..... 12

ILS ONT CHOISI GOND-PONTOUVRE

..... 13

GOND-PONTOUVRE AU PRÉSENT

Revue d'informations municipales n°53

Directeur de la publication : Gérard DEZIER

Comité de rédaction : Commission communication
du Conseil Municipal de Gond-Pontouvre

Photos : Archives municipales

Photo de couverture : Les Musicales- Edition 2019

Réalisation : Imprimerie Valantin

16340 L'Isle d'Espagnac - Tél. : 05 45 95 11 25

Dépôt légal : 1er trimestre 2019

• Mairie

du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Hôtel de Ville - avenue du Général de Gaulle

BP 20537 - 16160 GOND-PONTOUVRE

(arrêt de bus : ligne 7 « mairie »)

Tél : 05 45 68 72 40 - fax : 05 45 68 87 70

ville@gond-pontouvre.fr

www.gond-pontouvre.fr

www.facebook.com/gondpontouvre

Directeur Général des Services : M. Olivier LUCAS

Cimetières : Mme Vanessa BENOITON

tél : 05 45 68 72 40

Horaires d'ouverture : de 8h à 18h (tous les jours)

CCAS : Mme Allégra GOYON tél 05 45 68 87 69

Chère gonpontolviennne,
cher gonpontolvien,

La crise qui secoue notre pays ne peut laisser indifférents les élus que nous sommes.

Nous n'avons pas attendu la position du gouvernement pour organiser des réunions publiques pour tous nos aménagements importants, la soirée des vœux à la population est aussi un moment privilégié d'échanges libres.

Nous mettrons à disposition notre salle des fêtes pour l'organisation d'un grand débat sur le thème principal de la fiscalité. J'ai proposé ce thème parce qu'il est pour moi au cœur des attentes de nos concitoyens : à savoir comment concilier une politique publique solidaire, ambitieuse pour l'avenir et une pression fiscale supportable par le plus grand nombre. La fraude fiscale, les niches fiscales, les impôts et taxes toujours plus nombreux, une répartition des richesses plus équitable seront au cœur du débat, mais pour quelle politique de santé, de solidarité, d'emploi, de transition écologique....

Entre la pression fiscale et la politique publique menée, une plus grande transparence s'impose.

Notre préoccupation majeure, même si certains en doutent, reste d'accueillir sur notre commune ou à proximité un plus grand nombre de médecins généralistes ; nous vous proposons dans cette revue un résumé des actions menées depuis 2014 et je vous encourage à découvrir le projet de santé de notre commune disponible sur le site internet ou en mairie. J'en profite pour saluer l'engagement de tous les acteurs qui ont permis cette réussite. Nous sommes face à un déficit de l'Etat, qui depuis ces 20 dernières années, n'a pas eu la volonté de modifier les règles de recrutement, d'affectation des médecins diplômés, souvent pour satisfaire une partie de la corporation. Ce manque d'anticipation se traduit à ce jour par une pénurie catastrophique de professionnels, pénurie aggravée par l'évolution des modes de pratiques de nos jeunes diplômés. Je défends avec mon équipe municipale, une politique de développement des soins de proximité, cohérente sur le territoire et non basée sur une concurrence entre communes.

J'ai proposé à notre député d'organiser une réunion publique sur notre commune, qui devrait avoir lieu dans quelques semaines, pour débattre du sujet.

Autre temps fort de la participation citoyenne, en décembre et janvier, avec plus de 200 participants pour l'aménagement de la route des Fours à Chauv.

Penser que seule une volonté farouche de réduire la vitesse nous anime, c'est ignorer la configuration de cette voie et d'un trafic de 9000 véhicules jours, insupportable pour une voirie communale et pour ses riverains. Assurer la sécurité que ce soit celle des piétons par des zones adaptées, ou encore celle des riverains et de leurs biens, nous préoccupe tout autant. Je rappelle également le caractère provisoire et non irréversible de cet aménagement ainsi que notre capacité à en étudier les modifications au vu des remarques des usagers, que nous sollicitons pour une participation active à cette expérimentation : une réponse argumentée est apportée à chacun. Sur ce point, les courriers anonymes restent pour nous, tout à fait incompréhensibles et ne sont pas de nature à enrichir le débat.

Nous sommes conscients que nous devons faire mieux, en particulier pour traiter la propreté urbaine et nous adapter à des incivilités indignes, portant atteinte à la qualité de vie en société.

Notre programme de modernisation de mobiliers urbains va se poursuivre sur l'ensemble des quartiers, en fonction des budgets alloués, nos zones commerciales se modernisent et nous pouvons saluer l'implantation d'activités nouvelles.

On notera la reconnaissance par l'Education Nationale, de la qualité de nos activités périscolaires. S'il y a fermeture d'une classe, il faut se poser la question du pourquoi elle a été ouverte un an plutôt.

Nous avons toujours à cœur d'assurer notre place au sein de GrandAngoulême pour garantir à notre commune son identité, tout en s'inscrivant dans un développement harmonieux de notre territoire.

A ce sujet, le PLUI va être débattu lors du prochain conseil municipal et une enquête publique est programmée sur la période de mi-mai à fin juin. J'invite tous les propriétaires fonciers concernés par une modification du classement de leurs biens à se manifester lors de ces prochaines échéances. Une fois validé, ce document sera opposable aux tiers pour tous les projets de construction.

Le débat des orientations budgétaires et le vote du budget dans les prochaines semaines sont autant de moments forts pour exprimer les attentes de nos concitoyens.

Nous continuerons d'être à votre écoute pour étudier et programmer le développement de notre commune, développement de qualité pour garantir le mieux vivre ensemble.

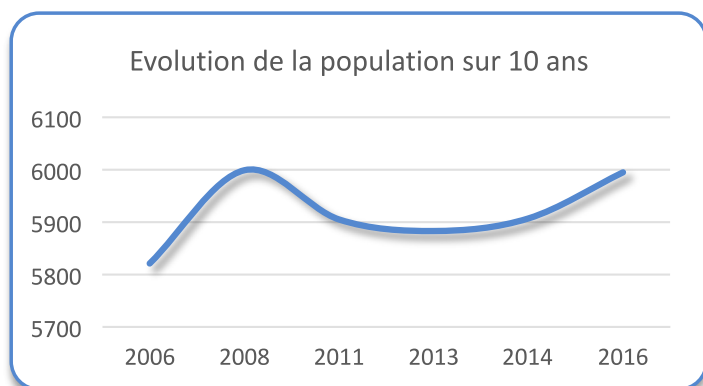


Gérard DEZIER
Maire de Gond-Pontouvre
Vice-président de GrandAngoulême

Le PLUI : donner du sens à l'urbanisme.

Le 27 décembre dernier, l'INSEE dévoilait les derniers chiffres de la population par commune, issus du recensement de 2016. Notre commune comporte dorénavant, au sens de l'Insee, **5995 habitants**. En lente mais constante progression ces dernières années, cela traduit une natalité et une arrivée de nouveaux habitants toujours supérieures à la mortalité.

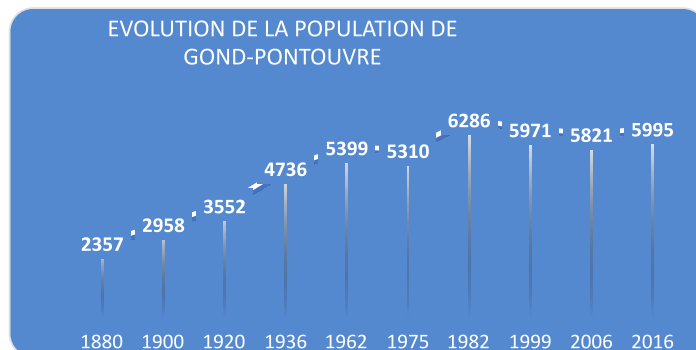
De nouveaux ménages choisissent donc Gond-Pontouvre pour s'installer, par la location d'un logement, ou l'achat d'une maison, voire la construction d'une nouvelle habitation. En 2018, ce sont 36 permis de construire qui ont été instruits sur Gond-Pontouvre, là aussi en progression. Mais c'est encore bien inférieur à ceux déposés sur des communes comme Brie ou Champniers, là où les acquéreurs vont chercher du foncier un peu plus accessible financièrement, mais parfois au détriment



de la proximité des emplois, des services et des transports.

Cela conduit donc à réfléchir, à l'échelle d'un territoire, sur un équilibre de l'urbanisme pour contenir et réglementer la consommation foncière et notamment protéger les terres agricoles et naturelles. C'est entre autres, ce qu'a recherché le législateur dans l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux, pour répartir équitablement la consommation d'espace, le partage de la croissance démographique et la protection des espaces naturels et agricoles.

Le PLUI, élaboré pour l'instant sur les seize communes de l'ancien GrandAngoulême, a été arrêté en décembre dernier par les élus communautaires en attendant l'enquête publique de mai-juin qui permettra à chacun de faire ses remarques, pour une approbation en décembre 2019.



Pour Gond-Pontouvre, nous avons un objectif de logements sur les 10 prochaines années de 490. Au regard des terrains disponibles en fond de jardin, en dents creuses et des logements actuellement vides, le PLUI prévoit de réaliser **la moitié** de ces logements sur des espaces urbanisés existants. Il reste donc 245 logements à prévoir sur de nouveaux lotissements, donc en consommation foncière, parfois en partie agricole comme à l'est du Treuil mais en diminution très sensible par rapport à ce que nous avons prévu jusqu'alors, puisque nous restituons plus de 17 Ha en espace agricole ou naturel. Nous répondons ainsi au respect des contraintes environnementales tout en préservant nos capacités de croissance démographique et de recettes fiscales, étroitement liées. En effet, toute nouvelle construction est source de recettes supplémentaires pour notre budget, sans cesse amputé de baisses de dotations et d'augmentations de dépenses incompressibles. Nous avons donc tout intérêt pour une fiscalité locale contenue, à organiser au mieux les conditions d'accueil de nouveaux arrivants, par des mesures d'accompagnement pour l'achat et la réhabilitation de logements existants, tout en permettant la construction de nouveaux espaces à proximité des transports en commun, des services et des loisirs que l'on peut trouver sur notre commune.

Des panneaux d'information sont à votre disposition dans le hall de la mairie, pour découvrir le PLUI et ses multiples aspects qui vont bien au-delà de la consommation foncière : zones économiques, commerces, environnement, déplacements...

L'enquête publique sera aussi l'occasion dans un second temps de porter auprès du commissaire enquêteur vos remarques éventuelles sur ce document de planification de première importance, pour une structuration juste et équilibrée d'un territoire communautaire.



Propreté urbaine.

La ville de Gond-Pontouvre est soucieuse de son environnement et de la propreté urbaine. En juin 2018, elle s'est vue décerner son troisième papillon ainsi que la mention spéciale.



Pour obtenir trois papillons et la mention spéciale, la collectivité respecte les critères obligatoires suivants :

- gérer 100% des espaces communaux sans pesticides ;
- former les agents à la gestion différenciée des espaces publics
- prendre en compte le « sans pesticides » dans les cahiers des charges des nouveaux aménagements, avoir une réflexion en amont de ces nouveaux aménagements ;
- informer les particuliers des alternatives à mettre en place en menant des actions de sensibilisation au jardinage sans pesticides.

Concernant l'entretien des trottoirs, il est demandé aux habitants d'effectuer l'entretien devant chez eux, que ce soit par le respect des horaires de dépôt des ordures ménagères*, le balayage, le déneigement, mais aussi le désherbage ! Les produits chimiques sont dangereux pour la santé, et nous sommes engagés dans la démarche de réduction des pesticides au sein de la commune : Les produits chimiques doivent être bannis et désherber son trottoir devient un geste citoyen, un acte de respect pour notre environnement.

Pour entretenir son trottoir, il est possible :

- d'éradiquer l'herbe par le binage, l'arrachage ou l'utilisation d'eau bouillante
- de sélectionner les herbes à conserver parmi les fleurs spontanées : myosotis, violette ou toute herbe jugée esthétique
- de fleurir son trottoir

La commune de Gond-Pontouvre compte sur votre citoyenneté pour participer ainsi au bien vivre ensemble. Elle ne voudrait pas être contrainte, à l'instar de communes voisines, de prendre un arrêté municipal enjoignant nos concitoyens à cet entretien.

* Attention : les jours et horaires du ramassage des ordures ménagères ont changé. Pour tout renseignement : www.pluspropremaville.fr

SOCIAL

Bancs et poubelles sur la commune :

le CMJ et Conseil des Sages continuent

Après avoir fait le tour du quartier du Treuil où 5 bancs et 5 poubelles ont été installés, le CMJ en partenariat avec le Conseil des Sages s'attaquent aux quartiers du Gond – route de Vars – petit Vouillac.

Le 19 Janvier, malgré le vent et la pluie, le groupe a arpenté les quartiers afin de déterminer les emplacements nécessaires à l'installation de bancs et poubelles pour nos habitants.

Quelques nouveaux emplacements vont être suggérés : place Chatelier - rue Alfred Leyssenot - Ecole Pierre et Marie Curie - Avenue JF Kennedy - impasse des Greliers - Salle du Temps Libre.

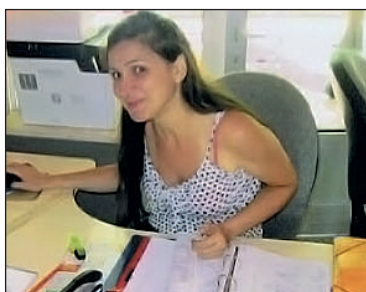


La crèche Amstramgram fait peau neuve

La crèche Amstramgram régie par un SIVU, dont la commune de Gond-Pontouvre fait partie, vient de fêter ses 30 ans d'existence. De nombreuses améliorations ont été apportées pour accueillir vos enfants dans de meilleures conditions : l'arrivée des couches depuis 2 ans, l'augmentation des temps d'accueil (10 par semaine) avec un réaménagement complet de l'espace moteur, une nouvelle psychologue qui vient de rejoindre l'équipe constituée d'une directrice (puéricultrice), d'une adjointe (infirmière) de 3 éducatrices de jeunes enfants, d'une assistante administrative, d'un médecin et de 50 assistantes maternelles pour 150 enfants répartis sur les 5 communes du SIVU.

La commune est toujours à la recherche d'assistantes maternelles pour venir renforcer le groupe de 7 personnes ainsi que Magali Cortes Castillo qui vient d'intégrer la crèche.

Leur statut a aussi évolué : après 2 CDD de 3 ans l'assistante maternelle est considérée comme étant en CDI, ce qui lui apporte une certaine sécurité.



Depuis quelques mois Aurélie Siau, notre nouvelle directrice, gère cette structure et nous lui souhaitons la bienvenue et bonne chance pour sa nouvelle fonction.

Laurence BRUNET
Vice-Présidente crèche AMSTRAGRAM
34, Rue des Ecoles, 16710 SAINT YRIEIX



05 45 95 99 78 e-mail : creche.styrieix@wanadoo.fr



Le mouvement «Vie Libre» lutte contre la dépendance alcoolique

Il regroupe d'anciens malades alcooliques, des abstinents volontaires, des sympathisants.

Son action s'exerce :

- avant les soins

Accueillir et accompagner le malade dans la prise de conscience de sa dépendance, dans sa démarche de soins, informer des différentes possibilités de prise en charge médicale dans les meilleures conditions.

-pendant les soins

Par un suivi durant son hospitalisation ou sa cure ambulatoire, pour l'aider à retrouver sa place dans la société à sa sortie.

-après les soins

Par un soutien lors de contacts fréquents (réunions, activités de loisirs...) pour l'aider à se réinsérer dans sa vie familiale, professionnelle et sociale.

- «Vie Libre» est à l'écoute des proches (parents, conjoints, enfants...) et leur prodigue conseils et réconfort .

Le mouvement mène de multiples actions d'information et de prévention dans diverses structures : écoles, organismes de jeunesse, lieux de travail...

Des réunions ont lieu dans différentes communes en Charente : Angoulême, Cognac , Crouin, Barbezieux , Jarnac, et depuis peu à Gond-Pontouvre.

Les prochaines réunions prévues dans notre commune auront lieu lundi 11 février à 20h et lundi 11 mars à 20h à la salle du Temps Libre.

*Croire en l'homme,
Croire en la guérison des malades alcooliques,
Croire à la promotion de tous,
Dans la patience, l'amitié et l'action,
Tel est bien l'essentiel du mouvement « VIE LIBRE ».*

Pour tous renseignements :

M. Dulau Michel : 06.33.26.31.98
M. Giraud David : 06.20.01.20.99

La bibliothèque de quartier

À l'angle de la rue Lamartine et de l'avenue Jean Sébire, au bout d'un petit chemin, nichée au cœur du bâtiment A, vous pourrez découvrir ou redécouvrir la bibliothèque de quartier.

Marinette Boucheron vous accueille le 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois, de 14h à 16h dans un espace convivial et chaleureux, pour la modique somme de 12€/an pour les habitants de la commune et 14€/an pour les personnes hors commune.



L'offre de soins à Gond-Pontouvre LES ÉLUS MOBILISÉS

Face à la désertification médicale, l'accès aux soins pour les concitoyens du Grand-Angoulême devient **difficile voire impossible dans la majorité des communes dont Gond-Pontouvre**. Le nombre de professionnels de santé, tant médicaux que paramédicaux diminue régulièrement et chaque départ d'un professionnel sans succession reporte la charge de soins sur les autres, ce qui fragilise grandement l'offre de soins.

C'est dès le début du mandat que les élus se sont mobilisés pour appréhender la situation que nous connaissons aujourd'hui : dès octobre 2014, nous avons rencontré le Docteur Gomez qui a coordonné le projet de maison médicale à Ruelle, puis nous nous sommes entretenus avec l'ARS (Agence Régionale de Santé). Les deux ont été unanimes, **la première démarche consistait à organiser l'offre des soins à travers un projet de santé porté par les professionnels**.

En janvier 2015, c'est au cours d'une réunion avec tous les maires et adjoints du canton que le représentant de l'ARS Poitiers nous assure que la situation des effectifs des professionnels de santé (PDS) est satisfaisante. A cette annonce, nous demandons qu'un bilan plus précis nous soit présenté. Après de nombreuses relances auprès de l'ARS il faudra attendre **juillet 2015** pour réussir à réunir les professionnels de santé de notre commune, mais sans pouvoir en convaincre un seul pour porter ce projet de santé, en dépit d'un soutien sans faille des élus pour les accompagner dans cette démarche.

En janvier 2016, la SCI Galéa est dissoute et la mairie doit trouver un arrangement pour maintenir l'espace médical rue de Paris.

Ce sont ensuite une rencontre avec le Président de l'ordre des médecins, une présentation du projet de maison de santé de Hiersac et de nombreuses autres réunions avec les PDS qui ont ponctué notre persévérance dans ce projet.

Avec l'arrivée de la nouvelle Directrice Départementale de l'ARS, l'accompagnement technique et financier du Grand Angoulême, le soutien du Président de la Mutualité Française, l'organisation des assises de la santé, une nouvelle mobilisation forte et dynamique de nos PDS a permis la création de l'Association présentée ci-après. Leurs travaux depuis 6 mois ont permis l'élaboration et la signature par **21 professionnels de santé** du projet de Santé de Gond-Pontouvre.

Si le lieu d'accueil reste le choix des professionnels de santé, la commune, qui déjà loge des praticiens, est prête à mettre à disposition de nouveaux locaux qui pourraient être les anciens bureaux parlementaires, au-dessus la poste, via quelques travaux d'accessibilité déjà étudiés. Mais les locaux ne sont pas la condition sine qua non d'accueil de nouveaux médecins ; la profession évolue et ce sont d'abord les conditions d'exercice qui priment pour les nouvelles générations, conditions définies dans le projet de santé que nous accompagnons avec la plus grande attention.

Les professionnels organisés

L'association des Professionnels de santé du Gond-Pontouvre a été créée en novembre 2018.

Il s'agit d'une association de type Loi 1901 dont le siège social est situé 63 Route de Paris – 16160 Gond-Pontouvre.

Elle réunit les différents acteurs de santé exerçant sur cette commune : médecins généralistes, chirurgien-dentiste, pharmaciens, infirmiers, kinésithérapeutes, orthophoniste, diététicienne et pédicure-podologues.

Elle a pour but d'améliorer l'offre de soins locale et sa continuité par la coordination et la synergie des acteurs de soins mais aussi des acteurs médicaux-sociaux.

Dans le contexte actuel de désertification médicale, la mobilisation des Professionnels de santé et des pouvoirs publics semble indispensable.

Ainsi, l'association travaille en partenariat avec l'équipe municipale qui propose notamment la mise à disposition de locaux pour l'installation d'éventuels futurs médecins.

Les Professionnels de santé ont déjà organisé plusieurs réunions pluridisciplinaires qui ont tout d'abord permis que chacun se connaisse, mais également d'échanger sur l'offre de soins au sein de la commune.

Nous espérons au travers de cette démarche pouvoir contribuer dans le cadre du contrat local de santé, à la lutte contre l'isolement, pour la prévention des risques et la promotion de la santé, et ainsi attirer de nouveaux praticiens intéressés par ce projet.

La Présidente
Mme Sophie MARCHAT

Une fermeture de classe sans conséquence.

Tous les ans, au mois de novembre, l'**Education Nationale** demande aux directeurs d'écoles de transmettre leurs prévisions d'effectif pour la rentrée de l'année suivante, afin d'organiser les ouvertures de classes ainsi que les fermetures à l'échelle du département.

En novembre 2017, les effectifs de l'école primaire du Pontouvre étaient relativement chargés avec une perspective d'inscriptions à la rentrée 2018 relativement importante, eu égard à la natalité des générations concernées. Les prévisions allaient donc au-delà des seuils d'ouverture de classe pour cette école et l'**Education Nationale** avait donc autorisé l'ouverture d'une nouvelle classe pour la rentrée 2018.

Mais voilà, les prévisions étant ce qu'elles sont, les effectifs ne sont pas là, suite à des déménagements ou autres événements qui font que nous demeurons sous les seuils justifiant la nouvelle classe.

C'est donc en toute logique que l'**Education Nationale** reprend cette ouverture pour la rentrée 2019, ce qui n'a guère de conséquences sur les conditions d'accueil des élèves, puisqu'ils seront en moyenne 25 par classe. Ce sont des conditions relativement acceptables, même si globalement nous aimerions avoir des classes les moins chargées possible pour donner les meilleures conditions d'enseignement aux enseignants et évidemment à nos jeunes gonpontolviens.




ASSOCIATIONS

Le Comité de Jumelage

Le Comité de Jumelage était l'invité de la « Feira Gastronómica do Porco » à Boticas du 11 au 13 janvier 2019. Une délégation d'adhérents et d'élus de Gond-Pontouvre ont participé à cette foire gastronomique.

Organisée depuis 20 ans c'est un événement qui rassemble près de 70 000 personnes sur 3 jours. De nombreuses familles vendent à cette occasion de la charcuterie fabriquée chez eux pendant l'hiver et trouvent ainsi une source de soutien financier.

Cet événement très festif et convivial permet également d'entretenir la tradition régionale et l'authenticité des produits.

Boticas ouvre ainsi la saison des « Feiras do Fumeiro » (foires de la viande de porc fumée) dans la région de Trás-os-Montes. Cette



charcuterie de montagne, familiale et populaire, fumée et séchée pendant plusieurs jours au dessus d'un foyer est riche en variétés et se mange crue ou cuite. Nous avons également fait déguster quelques produits charentais à nos amis de Boticas.

Par ailleurs, le 22 janvier, les adhérents du Comité de Jumelage ont participé à une soirée organisée par l'association VIN3D, club d'œnologie dont le thème était la découverte des vignobles du Portugal.

Les projets :

En juin 2019, 11 jeunes footballeurs de l'ACGP de Gond-Pontouvre partiront pour un tournoi de foot à Boticas et découvriront notre ville jumelle.

En juillet 2019, ce sont 15 jeunes adolescents de Gond-Pontouvre qui partiront 1 semaine à Boticas dans le cadre du programme européen ERASMUS+.

Les jumelages sont un cadre idéal pour créer des liens entre les peuples, échanger autour des droits de l'homme et de la démocratie, contre le repli sur soi, la xénophobie et le racisme et ainsi transformer des comportements.

Maryline Vinet
Présidente du Comité de Jumelage

Foulpougne Festival en route pour sa 3^{ème} édition !

Quand on double sa fréquentation entre le premier et le second festival, on ne s'arrête pas en si bon chemin ! En septembre dernier, le « Foulpougne Festival », festival dédié aux musiques et aux danses traditionnelles, a enregistré plus de 500 entrées, entre ses stages de danses, ses stages de musique, ses bals...



Et comme l'opération de financement participatif a fort bien marché, l'équipe du festival a décidé de relancer la machine pour une troisième édition.

Celle-ci se déroulera à Gond-Pontouvre les 20, 21, 22 septembre, avec une programmation encore plus étoffée que les précédentes. Au menu : un stage instrumental de musique d'ensemble, deux stages de danses, une expo photo, une scène ouverte (sur l'esplanade de l'hôtel de ville), et... trois bals folk au lieu de deux ! Avec les meilleurs groupes, de ceux que l'on croise chaque été au « Grand Bal de l'Europe », à Gennetines (Allier), la Mecque du folk européen.

Bien soutenu par la municipalité de Gond-Pontouvre, GrandAngoulême et le Département, bien appuyé sur le réseau associatif folk charentais, le « Foulpougne Festival » a de beaux jours devant lui !

Téléphone : 05 45 68 32 63 - Site : www.foulpougnfestival.fr
Courriel : contact@foulpougnfestival.fr

Trad en 16 Le dimanche, c'est folk !

Les automnes pluvieux ? Les hivers longs et froids ? Les dimanches où l'on s'ennuie à ne savoir que faire ? A Trad en 16, on s'en moque. Car on a pris l'habitude depuis quatre ans de se retrouver un dimanche



par mois à la grande salle du Centre Social pour y danser et y faire la fête. La méthode ? Simple. On y apprend les danses traditionnelles de toutes régions et de tous pays et on les déroule en compagnie des musiciens de l'Atelier de musique d'ensemble de Trad en 16. Des airs de Bretagne, d'Italie, d'Auvergne, d'Irlande, de Gascogne, d'Israël... De partout quoi ! Un pas à droite, un pas à gauche, et on recommence. A 30, 40, 50 et plus. Ensemble, avec le sourire -et le rire, très souvent- en prime !

Les prochains « Ateliers Folk du Dimanche » ? Les dimanches 10 mars et 7 avril. De 14h à 17h à la salle polyvalente du Centre Social, à Gond-Pontouvre.
Téléphone : 05 45 68 32 63 - Site : <https://traden16.wordpress.com/>
Courriel : association.traden16@gmail.com

TTGP 1950

Le club de tennis de table de Gond-Pontouvre s'est montré en ce début de saison très dynamique !

Pensez, après un stage multi-sports en partenariat avec un club du Val de Marne (fin Aout) ; sa traditionnelle « ouverture de saison » avec le forum des sports de Carat (8 et 9 septembre) ; une vraie « rentrée des classes » avec la création et le démarrage d'une classe « option tennis de table » au collège du Treuil, le 4 septembre... avec 22 élèves ; un championnat séniors et 12 formations engagées en septembre ; 13 formations jeunes inscrites en octobre, le 4 sous la responsabilité de Ronan Gueguen, l'un de nos meilleurs joueurs ; nous accueillons un forum pour l'emploi, puis c'était notre précieux loto organisé à la salle des fêtes (31 octobre), l'organisation du tour 1 du championnat jeunes le 16 décembre, un tournoi interne le 1 janvier (photo), les finales départementales sport adapté jeudi 24 janvier, et ce fut encore le dimanche 10 février l'accueil dans les 2 salles du Treuil du critérium régional jeunes et sa centaine de participants !

A ce jour, le club compte 143 licenciés, le bilan de la 1ère phase est positif avec deux formations qui accèdent en division supérieure (l'équipe 2 monte en Régional 1 et l'équipe 8 accède en Départemental 2), deux formations descendent d'un cran, les formations féminines ont déjà ramené les premiers trophées le bronze en région, et des médailles or aux tours départementaux.

Notre fierté c'est encore de découvrir la joie aux entraînements de nos plus jeunes comme Pauline, bientôt 5 ans, ou de savoir que « Dédé » et ses 76 printemps a encore la force d'affronter et de gagner des parties en championnat vétérans comme en Départemental 4. Cette passion, nous la conduisons également auprès des écoles car Patrice Boutaud, notre éducateur professionnel, intervient cette année encore dans toutes les écoles de la commune.

La saison ne fait que commencer, d'autres très bons résultats vont tomber, d'autres bonheurs se partager, comme notre bric à brac dans le quartier du Treuil le 28 avril...

Et que vive le TTGP 50 !

Franck Romain et Jean-Pierre Delage,
présidents de TTGP 1950



Les Musicales 2019 - 26^{ème} édition

Du 9 au 17 mars, le Maire Gérard Dezier et le conseil municipal vous invitent à la 26^e édition des « Musicales » à la salle des fêtes.

L'équipe en charge de la culture, en étroite collaboration avec Bernard Merle, Président de l'ACAMAC, a le plaisir d'accueillir des artistes talentueux venant d'horizons variés.

Les quatre concerts vous promèneront autour du monde dans une ambiance chaleureuse et festive.

En ouverture, le samedi 9 mars à 20h30, montez à bord du **Transbal Express**, le bal populaire le plus aventureux du grand Ouest ! Il parcourt le monde depuis 2005 à travers ses musiques traditionnelles



Transbal Express,



Accordion Feeling



Coco Bay



Las Gabachas de la Cumbia

et modernes, emportant dans ses wagons toutes les générations de voyageurs pour un périple festif aux parfums exotiques. Ce train-là sillonne tangos et valse, traverse twist et scottish, arpente musette et disco. Populaire et insatiable, fidèle et généreux, il se nourrit de ses voyages, pioche dans les répertoires ancestraux, emprunte aux courants actuels et fait danser les cultures, les langues et les sons. Les soirs de bal, tout déraile. Les frontières et les codes sont foulés du pied, les pas de danse répondent à l'unisson à l'appel de la fête.

Le dimanche 10 mars à 17h, la salle des fêtes prendra des airs de guinguette avec **Accordion Feeling**. Le duo Sam Garcia et Fred Langlais, accordéonistes talentueux, vous transportera dans un répertoire varié et éclectique. Tous deux compositeurs, Fred et Sam vous présenteront leurs créations ainsi que des arrangements sur des thèmes célèbres.

Le samedi 16 mars à 20h30, imaginez-vous à l'abri du vent, dans les dunes ou sous les palmiers et laissez-vous bercer par le « swing des îles » de **Coco Bay** ! Une passion commune pour le ukulélé a rassemblé ces quatre musiciens poitevins qui ont peaufiné un répertoire coloré, un vrai melting-pot à la « noix de coco » qui déclenche illico, un sourire de bien être chez chaque spectateur.

Et pour finir, le dimanche 17 mars à 17h, **Las Gabachas de la Cumbia** vous embarqueront à destination d'un univers musical aux couleurs de l'Amérique Latine. Inspirées par la cumbia, une musique traditionnelle de Colombie, ces sept musiciennes débordantes d'énergie, de passion et de générosité revisitent à leur manière ce répertoire : elles proposent ainsi un mariage entre la sensibilité des standards colombiens et l'intensité de leurs influences musicales respectives.

Cette année encore, nous vous proposons des « découvertes » en première partie sur trois concerts :

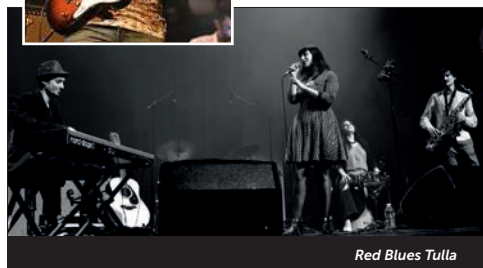
- **Le 10 mars** : Young : reprises variées, guitare, clavier, voix.
- **Le 16 mars** : The Red Blues Tulla : compositions mêlant émotion et douceur, avec des influences Jazz, Blues & Bossa.
- **Le 17 mars** : Tigroove : groupe vocal pop rock animé par la passion du rythme et du groove dans des reprises à capella.

L'accès à la Culture pour tous est un principe que nous défendons. C'est pourquoi, nous avons souhaité maintenir la gratuité de ce festival et la municipalité a augmenté son implication financière complétée par le soutien de GrandAngoulême. De plus, pour la première fois, des commerçants et chefs d'entreprise ont apporté leur soutien à cet événement incontournable de la vie culturelle de Gond-Pontouvre.



Young

Nous espérons vous retrouver nombreux pour cette 26^e édition.



Red Blues Tulla



Tigroove

Partenariat avec Mars en Braconne

Pour que la musique résonne encore dans notre salle des fêtes, le vendredi 22 mars à 20h30, le conseil municipal a souhaité renouveler le partenariat avec Mars en Braconne, en accueillant La Galoupe qui présentera « La petite balle perdue », son nouveau répertoire de chansons anarchistes et contestataires. Cet objet chanté puise ses textes chez Guy Debord, Gaston Couté, Raoul Vaneigem,



La Galoupe

Boris Vian, Léo Ferré, Coluche et d'autres. Autour d'arrangements rock et festifs, les cinq de La Galoupe vont vous mettre en piste et en transe pour vous entraîner dans leur lutte énergique, drôle et poétique.

Entrée 10 € et 5 € réduit (demandeurs d'emploi, étudiants et moins de 18 ans; gratuit pour les moins de 12 ans).

Prévente à la librairie Cosmopolite / Billetterie sur place sans réservation

LA PROGRAMMATION MUSICALE SUR LE FESTIVAL MARS EN BRACONNE :

JB Dunckel : 21 mars à 20h30

Eglise Sainte-Eulalie de Champniers

Maya Kamaty - Moonlight Benjamin : 23 mars à 17h30 -

Salle socioculturelle d'Asnières-Sur-Nouère

Eskelina : 27 mars à 20h30

Théâtre Jean Ferrat de Ruelle-Sur-Touvre

Le Berger des sons : 28 mars à 20h30

Salle des fêtes de Marsac

L'Histoire du vieux Black Joe - 31 mars à 17h

Salle des fêtes de Balzac

Infos sur www.marsenbraconne.fr

LES FESTIVITÉS D'ÉTÉ SONT EN COURS DE PRÉPARATION. NOUS POUVONS D'ORES ET DÉJÀ VOUS ANNONCER :

FETE DE LA MUSIQUE, en partenariat avec le Centre Social, Culturel et Sportif : samedi 22 juin à partir de 18h30

Concerts Gratuits (programmation en cours)- Parvis de l'Hôtel de ville

FETE NATIONALE : samedi 13 juillet - Ile du Centre Communal - **Gratuit**

Spectacle / Feu d'Artifice / Bal Populaire (programmation en cours)

GALA FOLKLORIQUE : le mardi 6 août à 20h30

Gymnase du Centre Communal avec l'ensemble Tungurahua de Ambato d'Equateur

Tarifs 10€/adultes ; 5€/réduits

CINE PLEIN AIR : le mercredi 14 août à 21h30 - Ile du Centre Communal - **Gratuit** (programmation en cours)



Folklore

Depuis des années, Gond-Pontouvre est une étape d'accueil pour un groupe du festival de Confolens. En août prochain, nous aurons le plaisir de recevoir le groupe «Tungurahua d'Ambato» de l'Equateur pendant 2 jours, **et comme chaque année nous recherchons des familles d'accueil pour les nuits du 5 et du 6 août.** Ce sont toujours d'inoubliables instants de partages et d'amitiés qui se créent entre les danseurs et les familles françaises.

Pour vous inscrire, veuillez contacter la mairie au 05 45 68 72 40.



Salon du Livre et des Arts

Les 17 et 18 novembre, le Salon du Livres et des Arts, sous la présidence de Françoise Martinez, a accueilli cette année encore de nombreux artistes et des écrivains talentueux qui ont fait la joie des visiteurs.

Marie-Bernadette Dupuy est venue présenter le 6^{ème} tome d' «Abigaël» à ses fidèles lecteurs.



Téléthon



Le club de badminton, le club Randonnées Pédestres, l'Animation des Retraités, Trad en 16, ainsi que le Conseil Municipal des Jeunes et le bureau municipal se sont mobilisés le week-end du 7 et 8 décembre. Ces associations de Gond-Pontouvre ont permis au Téléthon de récolter 1474 € auxquels on ajoute une centaine d'euros versés par le football Athlétique Club de Gond-Pontouvre grâce aux tournois organisés le 5 janvier. Un grand merci à tous les bénévoles et participants.

Repas des aînés

Ce déjeuner traditionnel a rassemblé 260 personnes le dimanche 9 décembre. M. le Maire en a profité pour mettre à l'honneur les doyens de la commune, Fernande Divert, qui a fêté ses 101 ans, et Marcel Picard qui sera bientôt centenaire. Une journée conviviale, au rythme des chansons de Xavier Bonnat, de la compagnie Vox Populi.



Animations de Noël

Le mercredi 13 décembre, la clown Zazou a embarqué les enfants dans une histoire drôle et animée, à la recherche du Père Noël... Le spectacle présenté par la compagnie Juste Nez a ravi près de 130 enfants accompagnés de leurs parents. Ils ont pu ensuite participer à l'initiation aux danses traditionnelles animée par l'association Trad en 16. Un goûter de Noël a été offert par la municipalité.



Réunion publique

Réunion publique du 10 janvier sur l'étude de la circulation et de l'aménagement du territoire.



Jazz à Saint Sat'

Le 17 janvier, pour la première édition de ce partenariat, le public était au rendez-vous. Plus de 200 personnes ont assisté aux excellents concerts de « Dans les cordes » et « Sarah LenKa Quintet ».



Vœux à la population

Vendredi 18 janvier, M. le Maire, et le conseil municipal, ont présenté leurs vœux à la population pour cette nouvelle année 2019.



Mars

Expo du CSCS : l'amitié franco-russe par l'**Association Droujba**

Le 9 : les Musicales à 20h30, salle des fêtes avec le groupe **Transbal Express**

Le 10 : les Musicales à 17h, salle des fêtes avec le groupe **Accordion Feeling**

Le 16 : les Musicales à 20h30, salle des fêtes avec le groupe **Coco Bay**

Le 17 : les Musicales à 17h, salle des fêtes avec le groupe **Las Gabachas de la Cumbia**

Le 22 : partenariat avec Mars en Braconne à 20h30, salle des fêtes avec le groupe **La Galoupe**

Avril

Expo du CSCS : concours de photos du CSCS AL « **la nature trouve toujours un chemin** »

Le 13 : Jeu de piste en famille, par le CSCS AL

Le 28 : bric à brac du TTGP au Treuil

Mai

Expo du CSCS AL : peintures et sculptures par Florence Rossi

Le 4 : fête du fleuve à l'Houmeau, par le GrandAngoulême avec la participation du Conseil des Sages et du club canoë-kayak de Gond-Pontouvre.

Le 4 : animations environnement et jardin par le CSCS AL

Le 11 : loto par l'APE du Gond/Roffit, salle des fêtes

Le 26 : élections européennes

Juin

Expo du CSCS AL : photos « à la conquête de l'espace » de Christian Lerme, et tricots « la mer et ses trésors » par l'atelier tricots du CSCS AL

Le 22 : fête de la musique

Juillet

Le 13 : Fête Nationale, Ile du Centre Communal

Août

Le 6 : folklore, salle omnisports

Le 14 : ciné en plein air, Ile du Centre Communal

INFOS PRATIQUES



Vous avez oublié de vous inscrire sur les listes électorales ? Pas de panique, vous avez jusqu'au samedi 30 mars pour vous inscrire et être en capacité de voter lors des élections européennes du 26 mai 2019.

La loi de réforme électorale votée en 2016 est entrée en vigueur au 1er janvier 2019. Afin de lutter

contre l'abstention et de réduire le nombre d'électeurs non ou mal inscrits, les listes électorales ne sont désormais plus des listes communales closes au 31 décembre mais une extraction d'une base nationale : le répertoire unique électoral. Concrètement, les électeurs bénéficient d'une plus grande souplesse dans les délais d'inscription qui seront réduits à 6 semaines avant le scrutin en 2020 et, à titre transitoire en 2019, à deux mois avant le vote, soit le samedi 30 mars pour voter aux élections européennes. Chaque électeur se voit également attribuer un numéro personnel d'électeur ; les risques de mauvaises inscriptions sont ainsi réduits et les démarches simplifiées : l'inscription sur la liste électorale dans une ville entraîne la radiation automatique de la précédente, l'inscription d'office à 18 ans, une déclaration de décès enregistrée par un service d'État civil de n'importe quelle ville induit la mise à jour du répertoire unique électoral, etc.

En pratique

J'ai déménagé : il est recommandé de mettre à jour votre adresse en contactant votre nouvelle mairie.

Je vais avoir 18 ans : inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans si les démarches de recensement citoyen ont été effectuées au moment des 16 ans.

Je suis un étudiant de moins de 26 ans : vous pouvez être inscrit sur les listes électorales du domicile de vos parents.

Je suis un professionnel : depuis le 1er janvier, il est possible de choisir de voter dans la commune où vous vous acquittez de vos impôts locaux depuis 2 ans.

Quelles pièces justificatives ? Une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittances ou factures, à l'exception des factures de téléphone portable).

<https://www.gond-pontouvre.fr/category/demarches-administratives/inscription-listes-electorales-procurations/>

Je trouve un animal errant, que faire ?

Tout d'abord, il faut vérifier si l'animal a un tatouage ou une puce électronique. Pour le tatouage, c'est facile : il est en général situé dans l'oreille. En revanche, pour déterminer la présence d'une puce électronique, il faut impérativement contacter la mairie, ou se rendre chez un vétérinaire, ou dans un refuge ou une fourrière. Ils sont équipés de lecteurs qui pourront permettre de lire la puce. Si l'animal est identifié, son maître ou sa maîtresse sera retrouvé rapidement. En attendant, l'animal va être nourri et mis à l'abri en attendant que son propriétaire vienne le récupérer.

Dans le cas où l'animal n'est pas identifié, la mairie contactera la fourrière qui prendra en charge l'animal pendant 8 jours ouvrés. Passé ce délai, s'il n'est pas réclamé, il devient la propriété de la fourrière et peut être adopté par une nouvelle famille.

S'il s'agit d'un animal sauvage ou agressif : attention à ne pas être mordu ou griffé. Ne pas manipuler les chauves-souris (risque de transmission de la rage), ni les oisillons (à mettre à l'abri des prédateurs). En cas de griffure ou de morsure, une déclaration doit être effectuée en mairie.

Pour les espèces protégées ou le gibier, je prévient la mairie ou l'ONCFS.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'identification des chiens a été rendue obligatoire en 1999. Depuis le 1er janvier 2012 cette obligation s'est étendue aux chats, nés après le 1er janvier 2012, dès lors qu'ils sont âgés de plus de sept mois.

FOURRIÈRE DE L'ANGOUMOIS

Lieudit Les Mesniers - 16600 MORNAC
07 89 61 00 81

Service Départemental ONCFS
de la Charente
4 rue de l'été
16440 NERSAC



Les médaillés

M. Gérard Dezier, ainsi que M. Lucas ont présenté, le vendredi 11 janvier leurs vœux au personnel. Ce fut l'occasion de remettre les médailles d'argent à Olivier Lucas, Directeur Général des Services, à Gilles Nedjari, agent de maîtrise, à Marie-Pascale Rullaud, adjoint technique, à Pascale Saunier ATSEM principale.

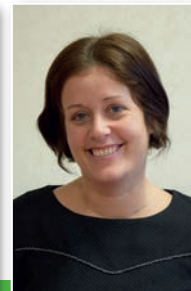


M. Gérard Dezier, Mme Marie-Pascale Rullaud, M. Gilles Nedjari, M. Olivier Lucas

Les agents recrutés dans l'année ont été présentés



M^{me} Catherine Bourinet,
cuisinière



M^{me} Gwenaëlle Patural,
assistante de direction



M^{me} Vanessa Benoiton,
agent d'accueil

Départ par voie de mutation

M. Arnaud Mazeau

PAROLE À L'OPPOSITION

«Plus que jamais le citoyen a besoin de transparence et d'écoute...»

Nous, représentants de l'Opposition sommes à votre écoute mais vos différentes remarques rapportées lors des conseils municipaux ne sont pas toujours entendues et prises au sérieux.

Que penser du manque d'investissement réalisés dans certains quartiers comme celui du Moulin Neuf où depuis de nombreuses années l'état des routes, de l'éclairage et du mobilier urbain n'ont pas été revus ?

Que penser des rues Jean Jaurès et des Fours à Chaux où des chicanes de sécurité ont été installées pour réduire la vitesse et les nuisances sonores mais qui ont pour effet de créer des embouteillages et un risque d'accidents encore plus accru ?

Que penser des ronds-points de La Pyramide et de Roffit laissés à l'abandon sans aucun entretien depuis plusieurs mois ?

Que penser de l'entreprise Sirmet 16 dont les nuisances sonores n'ont pas diminué, voir ne cessent de croître ?

Que penser de cette désertification médicale qui ne va plus offrir que 2 médecins généralistes à notre commune de 6000 habitants ?

Nous déplorons le manque d'ambition de la part de la Majorité sur ces différents sujets et demandons alors un investissement plus clairvoyant avec des résultats rapides.

Corinne Meyer, Vanessa MARZAT et Alain Chailloux

0607797207 corinne.meyer69@gmail.com

A Gond Pontouvre, quelles incidences directes ou indirectes sur notre Commune ?

- La loi **NOTRe** !!! Nouvelle Organisation Territoriale de la République : Rendue applicable par le chef de l'état le 7 Aout 2015, la loi NOTRe est une loi de décentralisation, elle définit le découpage des régions, des communautés de communes, mais surtout **les transferts de compétences de nos communes vers la grande agglomération**

Le PLUI (plan local d'urbanisme Intercommunal), la gestion des milieux aquatiques, la culture, etc Et quand on transfère les compétences, on transfère aussi les budgets qui s'y rattachent.

Aujourd'hui, la mission de votre Conseil Municipal consiste en partie à donner pouvoir à nos 3 élus auprès de Grand Angoulême !

Les citoyens que nous sommes se trouvent de plus en plus éloignés des centres de décisions. Ne serons-nous bientôt qu'une boîte à lettre de Grand Angoulême ?

Alors que dans le même temps nous perdons la quasi-totalité de nos services publics, Services de police, trésorerie, et pourquoi pas, bientôt notre bureau de Poste !!!

- La baisse de la **DGF** (dotation globale de fonctionnement) appliquée aux communes depuis 2015.

C'est aujourd'hui environ 420 000 euros en moins sur le budget investissement !

-Le logement : La Requalification du Pontouvre ne se fera sans doute pas sous ce mandat

Les Sablons : ce lotissement se remplit vraiment très difficilement

La ZAC de Rochine : comment sortirons-nous de ce gouffre financier qui n'a encore pas vu le jour ?

Les Centralités : Nous nous sommes prononcés récemment sur la création de « centralités », sur proposition de Grand Angoulême, pour définir des zones à prioriser pour maintenir le petit commerce de centre-ville !

Nos grands décideurs locaux auraient t'ils enfin pris conscience de la nécessité du petit commerce de proximité ? Après plus de 20 ans d'extensions de zones commerciales, dont certaines se meurent aujourd'hui !!!

Rappelons aussi que notre population est vieillissante : Plus de 50 % de la population de Gond Pontouvre à plus de 60 ansEt que la désertification sur notre commune est aussi **MEDICALE** !!

Cerise sur le gâteau : une fermeture de classe se profile dans nos écoles
Vos élus Front de Gauche :

Bruno PIERRE bruno.pierre19@wanadoo.fr

Jean Louis DELAGE jld16160@gmail.com

M Ta Beauté
 INSTITUT DE BEAUTÉ



SLOW Cosmétique,
 soins visages et corps, soins minceur
 et anti-âge, épilations, ongles, maquillage bio.

115 route de Vars
05 17 79 32 47- 06 26 02 25 42
 Horaires disponibles sur www.m-ta-beaute.com

IRON BODYFIT
So simple, so happy

Horaires d'ouverture :
 du lundi au vendredi de 10h/14h et 16h/20h,
 le samedi 9h/13h.

140-144 route de Paris
05 45 68 54 62 - 06 38 14 35 88

L'Atelier de l'Ongle
 SPÉCIALISTE DE L'ONGLE, DU SOIN
 DES MAINS ET DES PIEDS,



Magalie vous accueille dans son atelier
 avec place de parking réservée à la clientèle,
 dans une ambiance cocooning et conviviale.

208 ter route de Vars - **06 45 56 91 47**
<https://latelierdelongleby.wixsite.com/magalie>
Facebook : l'Atelier de l'Ongle Magalie
Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 19h
 mercredi et samedi de 9h à 12h

Cœur de fleurs



CRÉATIONS FLORALES – RÉCEPTION – MARIAGE – DEUIL
Livraison à domicile

Du lundi au jeudi de 9h à 19h30,
 du vendredi au samedi de 9h à 20h,
 le dimanche de 9h à 13h30

221 route de Paris - **05 45 68 75 90**



Salle de 160 places avec espace lunch.
 Julien et Sabrina vous accueillent
 du jeudi au dimanche dans un esprit
 de convivialité et de bonne humeur!!!
 Retrouvez la programmation sur
www.labdcomedie.com ou au

07 82 09 55 32
 ZA les Avenauds



**CENTRE
 ACTIVITÉ
 PHYSIQUE
 ADAPTÉE**

140 Route de Paris - 16160 GOND-PONTOUVRE
 Nicolas RIETHAEGHE
06 29 36 10 16
nicolasriethaeghe@hotmail.fr

Le Centre Activité Physique Adaptée accueille toutes
 personnes ayant des limitations (physiques, fonctionnelles,
 mentales) pour leur permettre de pratiquer une activité
 physique adaptée à leurs besoins et moyens spécifiques.
 L'objectif est de proposer des plans d'activité physique
 permettant de répondre à leurs enjeux de santé. A ce titre,
 nos activités s'orientent vers :

- la personne âgée
- les Affections de Longue Durée
- le handicap (physique, mental, locomoteur, social)
- les traumatologies
- toutes autres affections entraînant des limitations»

Son & Lumière by MP



SON ET LUMIÈRE BY MP
 Votre partenaire événementiel pour professionnelle ou particulier.
 Vente-Location-Prestation-Installation-SAV
 de sonorisation, éclairage et vidéo.
VIAUD Jonathan
 54 route de l'Isle d'Espagnac
contact@mp-sonetlumieres-16.com
www.mp-sonetlumieres-16.com
05 45 90 68 34 - 07 82 71 83 54

Optineris
 AGENCES D'EMPLOI



Lundi à vendredi
 9h/12h-14h/18h
 21 rue du général Leclerc
 16160 GOND-PONTOUVRE
05 45 38 75 10

L'atelier de Marion
 COIFFURE MIXTE - BARBIER



Tél. 05.45.95.52.81

Du mardi au samedi sur rendez-vous
 115 route de Vars
Facebook : L'atelier de Marion
Instagram : ateliermarion_
Mail : salon.latelierdemarion@gmail.com
05.45.95.52.81

PAROLE À UNE ENTREPRISE :



« Ouvert depuis septembre, la nouvelle cave à vin l'Incontournable est une histoire
 de copains réunis autour du vin, l'envie d'offrir un lieu chaleureux et convivial où il
 fait bon venir partager un verre entre amis, collègues ou en famille. Située zone de
 Pisany, la cave recense 500 références de vins, bières et spiritueux qui sauront attirer
 amateurs comme les néophytes. Mais c'est aussi un bar à vins cosy, industriel et
 atypique où les canapés, fauteuils et tables dépareillés se déplacent pour accueillir
 soirées, dégustations, concerts et expositions... un lieu refuge mais plein de vie, qui
 vous ressemble et vous attend.
 Ouverture les mardi et mercredi de 10h à 20h et du jeudi au samedi de 10h à 23h.»

Julien Macedo
 L'Incontournable - Cave & Bar
 0642277180 - julien@lincontournable-cave.com - Plus d'infos sur la page Facebook :
<https://www.facebook.com/lincontournable16160>



Soirée concert
St-Patrick
 KMM - Rock Celtique

Samedi 16 Mars 2019

à partir de 19h00 **Entrée gratuite**

Restauration sur place



Toutes nos bières précieuses sont au
209, Les Avenauds - 16160 Gond-Pontouvre
angouleme@lacervoiserie.com • www.lacervoiserie.com

05 45 90 62 94



www.tallonprimeur.com

Fruits et légumes
 Corbeilles
 Épicerie fine

Épicerie portugaise
 Produits régionaux

LIBRE SERVICE
 du lundi au samedi

15 bd de Bretagne
 16000 Angoulême

Tallon

05 45 94 87 88



SCOTPA
 TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Une société coopérative et participative
 www.scotpa.fr - 05 45 68 04 80 - siege@scotpa.fr

EXPERT

Tél : 05.45.38.84.54

en solutions d'impression

79, avenue Maryse Bastié
 16340 L'Isle d'Espagnac

CONCESSIONNAIRE
KONICA MINOLTA
 EXPERT SYSTEMES D'IMPRESSION

CONCESSIONNAIRE
KONICA MINOLTA
 EXPERT PRESSES NUMÉRIQUES

CONCESSIONNAIRE
KONICA MINOLTA
 EXPERT SERVICE CLIENTS

CHARENTE
BSI
 Angoulême

HAUTE-VIENNE
BUREAU SYSTEMES 87
 Limoges

DORDOGNE
SFERE BUREAUTIQUE 24
 Périgueux

CORRÈZE
SFERE BUREAUTIQUE 19
 Tulle

GIRONDE
RESEAUX SOLUTIONS SERVICES (R2S)
 Bordeaux



G-SÉQUENCES
 www.groupe-sequences.fr

Suivez-nous sur
 les réseaux sociaux



CONCESSIONNAIRE RÉGIONAL **KONICA MINOLTA**